

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

---

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie le **16 janvier 2024 à 19 heures 30**. La réunion se tiendra dans la salle du **Conseil Municipal – 4 rue de la Mairie.**

4 janvier 2024  
Le Maire,

  
  
Bruno CALEIRO

### ORDRE DU JOUR (session ordinaire) :

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2023,
2. Délibération afin de donner l'autorisation à Monsieur le Maire d'acquérir une parcelle de terrain, cadastré C36 – le Val Saint Germain,
3. Délibération afin de donner un sur le Premier Arrêt du Programme Local de l'Habitat de la Communauté de communes Thelloise,
4. Délibération tableau de classement de la voirie communale mise à jour.
5. Débat d'orientation budgétaire

### Questions diverses